

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Education corporelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Sylvie COURSELLE	35	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Education corporelle - Partie 2	35h	Sylvie COURSELLE Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Education corporelle - Partie 2 : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Education corporelle - Partie 2 : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société</li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement</li> <li>• Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions</li> <li>• Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module « Anatomie » : Intégrer des notions théoriques relatives à l'anatomie, à la physiologie humaine</li> <li>• Module « Éducation à la santé » : Intégrer des notions théoriques liées à l'éducation à la santé (hygiène, sécurité)</li> <li>• Module « Psychomotricité » : Maîtriser la méthodologie de base liée à la psychomotricité afin de proposer des séquences</li> </ul>

didactiques au service du développement corporel et global de l'enfant.

### Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 2

- Anatomie (système cardiovasculaire, système respiratoire)
- Education à la santé (hygiène, sécurité, etc.).
- Activités didactiques et méthodologiques en psychomotricité.

### Méthodes d'enseignement

**Education corporelle - Partie 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Pratique corporelle

### Supports

**Education corporelle - Partie 2** : copies des présentations, syllabus, notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 2

- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Josianne Lacombe . Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Divers ouvrages et encyclopédies concernant le corps humain et l'éducation à la santé.
- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Education corporelle - Partie 2 : Français

### Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 2 :

- Participation active : /30
- Module "Anatomie" : /110
- Module "Education à la santé" : /60

Attention :

- Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.
- Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

Année académique : **2020 - 2021**